

L'ACTU EN BREF

Le Club Image Monaco expose



Pour la cinquième édition du rendez-vous « Diverses et Variées », des membres du Club Image Monaco présentent leurs photos jusqu'au 22 juin, de 13 h à 18 h 30, à l'espace d'art du Comité monégasque d'arts plastiques, 10 quai Antoine-1^{er} (1^{er} étage). Cette exposition fait suite à des rencontres qui viennent de se dérouler à Mouans-Sartoux et auxquelles participait le club photo de la Principauté. (DR)

Apéro avec la « team Orange »



La « team Orange », comme l'appelle Denis Maccario, fondateur de la Fondation Flavien, s'est donné rendez-vous le vendredi 15 juin sur la place d'Armes. Au programme, apéro-concert et « retrouvailles entre membres de la fondation, bénévoles et familles ».

Denis Maccario leur est d'ailleurs très reconnaissant : « C'est aussi grâce à eux que l'on a toute cette visibilité. »

La soirée du 15 juin s'est déroulée en plusieurs petits concerts. « C'est aussi un moyen de rendre hommage par la chanson », déclarait le fondateur. C'était un moment familial. Sur la place d'Armes, on chantait, dansait, applaudissait.

Grâce aux différentes actions menées en 2017, la Fondation a versé un chèque de 100 000 euros destiné la recherche. « Même si notre objectif est de passer un bon moment, on est aussi là pour récolter des fonds », rappelait Denis Maccario. Cela passe par la vente de casquettes, chapeaux et autres goodies, sans oublier les dons. (Photo Au.C.)

Concours de langue monégasque: 75 élèves récompensés

En présence du prince et des hautes autorités du pays, 75 élèves ayant participé au concours de langue monégasque 2018 ont été primés dans la cour d'honneur de la mairie. Après l'ouverture de la soirée par la chorale U Cantin d'A Roca, et les discours de Georges Marsan, maire de Monaco, et Karyn Ardisson-Salopek, conseiller communal et professeur de monégasque, le palmarès a été proclamé.

Un des moments phare de la soirée a été la saynète pleine d'humour interprétée par les élèves primés et leurs professeurs, qui a suscité l'enthousiasme du public. Cette année, 1 225 élèves des classes de 7^e à la ter-



Les lauréats ont reçu leur prix.

(Photo Charly Gallo/ Dir. Com.)

nale, issus des établissements publics et privés sous-contrat, ont pris part

aux épreuves éliminatoires du concours. 75 d'entre eux, ayant obtenu les meilleurs

résultats, ont été récompensés au cours de cette cérémonie.

En image

La mairie a fêté les jeunes mamans et papas



Le maire Georges Marsan a reçu dernièrement treize familles monégasques, sur les soixante-six invitées, qui ont accueilli leur premier enfant entre le 1^{er} mai 2017 et le 30 avril 2018. La Fête des mères et pères aura été l'occasion pour le maire de rappeler combien la collectivité est heureuse d'accompagner les jeunes parents dans cette belle aventure. De nombreuses actions sont en effet menées par le service d'Actions sociales. L'Espace Parents en est un bel exemple: ce lieu de rencontre et d'échange avec des professionnels de la petite enfance accueille les familles et permet aux jeunes ou futurs parents de partager leurs préoccupations. (DR)

Urgences

Sûreté publique : 17 ou 112
Pompiers de Monaco : 18
Hôpital : 97.98.99.00.
Urgences : 97.98.97.69.
Centre antipoinç : (24/24)
04 91.75.25.25.

Pharmacie : de Fontvieille,
25 avenue prince Albert II.
Tél. 97.97.61.40. (voir avec la
police après 18h).
Médecin de garde :
Dr Rouge au 93.50.20.33.

Votre agenda

Séance législative du Conseil national ce soir

Les vingt-quatre nouveaux élus sont réunis ce soir encore pour discuter de trois textes. Après la séance d'hier soir, les discussions reprennent à 17 h avec la proposition de loi n° 240 sur le vote par procuration. Marine Grisoul, benjamine des conseillers nationaux, est rapporteur. Elle souligne notamment que « ce texte apportera une véritable avancée, notamment en simplifiant les démarches des Monégasques qui souhaitent voter ».

Le gouvernement, quant à lui, présentera le projet de loi n°972 renforçant le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption. « Il s'agit d'une directive européenne qu'il a fallu transposer en droit monégasque, explique Thomas Brezzo, président de la commission de Législation et rapporteur. C'est un texte capital qui a été travaillé dans l'urgence. Ce texte aura forcément des contraintes sur la place financière monégasque. Mais nous avons tenté de limiter au maximum cet impact. Par exemple, le gouvernement limitait le paiement en espèce à 10 000 euros. Nous avons souhaité qu'il reste à 30 000. »

Ordre constantinien de St-Georges: nouveaux chevaliers et dames



De nouvelles dames et nouveaux chevaliers ont été investis par la délégation monégasque de l'Ordre constantinien de Saint-Georges en

présence de son grand maître le prince Charles Bourbon des Deux-Siciles. La messe d'investiture s'est déroulée en la cathédrale de Monaco,

et présidée par le prieur de l'Ordre, M^{gr} Bernard Barsi. Dans son homélie, l'archevêque de Monaco a rappelé : « Vous savez combien l'Ordre s'efforce de venir en aide à ceux qui sont dans la précarité. » M^{gr} Barsi a ensuite béni les insignes et diplômes, et, en vertu du mandat qu'il a reçu du grand maître Charles de Bourbon des Deux-Siciles, il a institué et proclamé « Chevaliers » et « Dames » les nouveaux postulants. Les diplômes et décorations ont été remis aux chevaliers et dames, en présence du président de l'association monégasque, Inigo Lopez de la Osa. Le prince Charles de Bourbon a ensuite convié les dames et chevaliers au Yacht-club de Monaco. L'occasion

d'évoquer les nombreuses activités caritatives pour lesquelles l'Ordre apporte son soutien. La veille de la cérémonie religieuse, dans le cadre de l'Ordre constantinien de Saint-Georges, Kawther al Abood a été honorée par le prince Charles de Bourbon pour son action, notamment en faveur de la culture (ci-dessous).



(DR)